

## Pages de Journal

G rard Parizeau

Volume 59, Number 2, 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1104845ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1104845ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

HEC Montr al

### ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Parizeau, G. (1991). Pages de Journal. *Assurances*, 59(2), 293-302.  
<https://doi.org/10.7202/1104845ar>

## Pages de Journal

par

Gérard Parizeau

Montréal, 14 août 1986

M. Maurice Corbeil a une très belle collection d'objets d'art. Une question se pose : comment a-t-il commencé ? Voici ce qu'il en dit dans le catalogue fait par M. R. H. Hubbard, à l'occasion de l'exposition qui a eu lieu au Musée des beaux-arts de Montréal et, par la suite, à la Galerie des arts d'Ottawa; dans le premier cas, en mars-avril et dans le second, en mai-juin 1973.

293

On interroge ainsi Maurice Corbeil : «Monsieur Corbeil, comment est née votre collection de peintures canadiennes ?» Et voici ce qu'il répond : «Pour comprendre comment notre collection a commencé, il nous faut remonter à 1937. À ce moment-là, nous avions, ma femme et moi, confié à l'architecte Marcel Parizeau le soin de rénover et de décorer notre maison de la rue Stuart, à Outremont. Marcel Parizeau, en plus d'être un architecte canadien réputé, s'intéressait alors tout particulièrement, comme vous le savez, à la peinture contemporaine de chez nous. Il en parlait avec beaucoup d'enthousiasme et il affectionnait spécialement Pellan. M. Parizeau était un chef de file remarquable et, grâce à lui, nous avons rencontré des artistes, des critiques et des amateurs qui formaient le milieu où s'épanouissait l'art, à l'époque. Il nous a fait connaître Borduas, Pellan, Maurice Gagnon... Ces circonstances ont créé un climat propice à la naissance de notre collection.»

M. Corbeil évoque aussi le souvenir d'autres collectionneurs, qui étaient presque tous de mes amis : l'avocat Joseph Barcelo, le pharmacien Luc Choquette, des médecins connus, les docteurs Dumas, Jutras, le peintre John Lyman et le critique d'art Maurice Gagnon. Quant à M. Gérard Beaulieu, comme le note Maurice Corbeil, il se joindra un peu plus tard aux principaux collectionneurs canadiens.

Que de souvenirs personnels j'ai moi-même évoqués à propos de Joseph Barcelo et de Jules Brahy dans *Joies et deuils d'une famille bourgeoise*, livre paru en 1973 !

---

**15 août**

Retour en arrière. Comme est beau ce château de Grignan, rendu célèbre par M<sup>me</sup> de Sévigné et sa fille, M<sup>me</sup> de Grignan. *Le Figaro Magazine* en donne une vue d'ensemble, prise des airs, ce qui permet d'en apercevoir l'étendue et le charme. J'aurais aimé le voir quand nous avons traversé le vieux bourg d'Entrecasteaux, qui évoque une époque intéressante de l'histoire et de la littérature françaises.

294



Sont pénibles ces propos pessimistes sur la langue française, sa fonction et son avenir dans un monde où l'influence anglo-saxonne gagne d'année en année ! Pour assurer la survie et l'essor de la langue, il faudrait, encore une fois, le vouloir, user d'imagination, chercher les mots nouveaux qui correspondent à l'esprit de la langue et non pas, je le répète, céder à la facilité.

Je reviens trop souvent sur la question ? Je ne pense pas, car elle est d'une importance extrême. Pendant des siècles, le français a été la langue de la diplomatie et des gens qui voulaient s'exprimer simplement dans une langue claire, quand ils la connaissaient suffisamment.

À ce sujet, j'ai reproduit dans un de mes livres la requête des trois ordres de Montréal immédiatement après la conquête. J'ai été surpris en examinant le texte d'un peu près de voir comme la langue était lourde et fautive : vraiment, est-ce qu'à Montréal, à ce moment-là, il n'y avait pas des gens capables de s'exprimer clairement, même si le coup était terrible <sup>1</sup>. En voici le texte; il exprime la grande détresse de ces sujets qui, en s'exprimant comme ils le font, tiennent compte de l'époque et du respect excessif que l'on devait montrer envers le roi souverain :

---

<sup>1</sup>Pierre Fleury Mesplet n'avait pas encore fondé son imprimerie. Il vint à Montréal avec son matériel vers 1776, note Jean-Jacques Lefebvre dans la partie histoire du *Dictionnaire Beauchemin canadien*, à la page 195. Après avoir quitté Philadelphie, il arriva à Montréal par la voie fluviale, après maints avatars.

«PREMIÈRE ADRESSE DES CANADIENS AU ROI  
D'ANGLETERRE

«PÉTITION POUR OBTENIR LE CONCOURS DE  
L'ANGLETERRE

«TRÈS HUMBLE ET RESPECTUEUSE ADRESSE DES CITOYENS  
DE LA VILLE DE MONTRÉAL À SA MAJESTÉ BRITANNIQUE <sup>2</sup>

«SIRE,

«Les Citoyens de la Ville de Montréal en Canada osent prendre la liberté de se prosterner au pied de Votre Trone Persuadés que C'est là ou résident le Sanctuaire de la Justice, et le Temple de toutes les autres Vertus.

295

«Les Préliminaires de Paix signés au mois de Novembre dernier entre Votre Majesté, et leurs Majestés Très Chrestienne et Catholique ne nous Laissent plus lieu de douter que le Canada devant faire partie de vos Etats, nous allons devenir vos sujets : C'est en cette qualité que nous avons recours au plus Généreux et Magnanime des Rois. Tendre Père de son peuple nous nous flattons qu'il daignera écouter le Récit de nos Infortunes.

«Les fléaux de la guerre et de La famine longtemps avant La reddition du Canada. Désoloient ses malheureux habitans, des Dépenses dans les finances multipliées à Lexcès avoient Longtemps avant Sa Chute repandu une quantité Extraordinaire de papier, des Societes aussy avides que puissantes se formèrent. Tout le commerce fut envahy et les negociants du Canada furent les Tranquilles Spectateurs d'un négoce qui devoit leur appartenir. Plut au Ciel que le ministere de la france eut été plutot instruit de ces Injustices ? il eut mis un frein a des abus si contraires au bien d'une Colonie !

«Ces mêmes negotiants avoient fait des achats de Marchandises. En france dans les années 1757 et

---

<sup>2</sup>Arch. Can. Série Québec, vol. I, février 1763, p. 67.

1758. La Crainte de les exposer sur mer en tems de guerre leur avoient fait prendre la resolution d'attendre une Circonstance plus favorable; ils prirent le party de les laisser en magasins en attendant la paix. Cette paix sy chere et sy desirée leur laissoit lespoir de recommencer leurs Travaux; mais Esperance vaine, le Canada passat sous la domination de Votre Majesté.

«Des Cet Epoque la monnoye du papier seule qui circuloit en ce pays est devenuë Totalement decreditte et entierement Inutile. La suspension du payement des lettres de change nous portat Le dernier Coup; enfin tous les Etats à la fois se sont trouvés et se trouvent aujourd'hui dans une détresse affreux et la Scituation la plus deplorable. Les Marchés publiques sont couverts des meubles et des dépouilles les plus necessaires pour subvenir à la subsistance de nos familles.

«Au milieu de Ces Infortunes le sage et genereux Gouverneur de cette Ville a Tendu une main secourable aux plus opprimés; Tendre et Compatissant il a compté ses jours par ses Bienfaits que de Tels hommes font honneur à l'humanité ! qu'il seroit à souhaiter que nous le possedassions Longtemps.

«Cependant l'avenir effraye encore d'avantage les Citoyens du Canada, que deviendront ils Sy lon differe plus longtems le payement de leur monnoye ? que vont devenir leur familles ? Le laboureur des Campagnes trouvera du moins dans la fertilité de la terre la Recompense de ses Laboeurs il vivra, mais plus malheureux que luy les habitans des Villes, n'auront aucunes ressources; ils seront tout dans l'impuissance de se soulager parce que leurs meaux seront communs.

«Le Coeur vraiment Royal de Votre Majesté est emu à la vue de La foible Peinture de nos malheurs; il plaint le sort de Tant d'Infortunés. Permettés donc Grand Roy que nous saisissions cet heureux

moment pour obtenir de vous un regard Favorable. Daignez vous Interesser au prompt paiement de notre Papier; assez et trop Longtemps nous gemissons sans nous plaindre, nous ne sommes point les auteurs des Desordres qui se sont commis dans les Finances du Canada; et rien nest plus Juste que de discerner l'innocent d'avec le Coupable.

«Daignés aussy nous accorder la permission de faire venir de france nos marchandises acheptées depuis Longtemps et qui Tomberont en pure perte Sy elles restent d'avantage en magasins, cet objet n'est pas assez Considerable pour pouvoir occasionner le moindre Tort au commerce de vos anciens sujets; il ne se glissera aucuns abus par les precautions que l'on prendra de n'envoyer que celles que nos Commissionnaires justifieront avoir été anciennement acheptées.

«Nous supplions humblement votre Majesté de vouloir bien nous accorder sa protection Royale. Sy notre Soumission notre Zele et les voeux ardents que nous formerons pour Elle sont Suffisants pour la meriter, aucuns peuples de Lunivers ne Lacqueront a plus juste Titre que les Tres humbles et Très fidels sujets de Votre Majesté <sup>3</sup>.»

297



Je crois qu'il faut noter trois choses à propos de ce texte :

- 1° Il n'y a plus guère de gens du métier d'imprimeur, à Montréal. Aussi le texte est-il assez mauvais, même si l'on tient compte de l'époque. C'est Fleury Mesplet qui refera les cadres d'un premier atelier;
- 2° Il existe encore des cadres dans la société existante : il y a le corps du clergé, celui de l'aristocratie et, enfin, celui du commerce;

---

<sup>3</sup>Extrait de Gustave Lanctôt, *Histoire du Canada*, vol. III, Beauchemin, 1964.

- 3° La misère des gens est grande, très grande, mais moindre cependant qu'à Québec ou le long des côtes en bas de Québec où on a détruit bien des choses.

### 16 août

298

On nous présente, à la télévision, *Le Japon en ce moment* avec un texte de Jean-Jacques Servan-Schreiber. Deux hommes, en particulier, en ont fait l'éloge. J'aurais aimé entendre la version originale, l'anglaise étant présentée surtout par Peter Ustinov, qui ne tarit pas d'éloges sur le pays et son peuple si industrieux, travailleur, etc. Une chose m'intrigue, cependant : ce défilé de protestataires, poing gauche levé et que bouscule la police avec beaucoup de vigueur. On passe vite sur la scène, cependant. Pendant combien de temps parviendra-t-on à garder cet esprit paternaliste qui, jusqu'ici, a donné si magnifiquement au Japon, avec les résultats que l'on sait.

Le Japon était sur les genoux, en 1945. Il est actuellement un des maîtres du monde. S'il est parvenu à se relever si vite, c'est sans doute qu'on a pu convaincre la population, les syndicats et les intellectuels de la nécessité d'un énorme effort collectif et concerté. C'est ce que Jean Monnet a obtenu d'une France aux abois, après la libération. Il était atterré de ce qu'il a vu à son retour de New-York, mais en établissant le Plan, il est parvenu à convaincre le général de Gaulle et ses successeurs de faire ce qu'il fallait pour remettre le pays sur pied.

Les *Mémoires* de Jean Monnet sont à ce sujet tout à fait remarquables, comme je l'ai noté précédemment.



Les Tamouls arrivent dans des chaloupes de sauvetage, au large de Terre-Neuve. J'y reviens. Ils ont, paraît-il, été mis à la mer par un navire chinois qui les amenait de l'Inde (*sic*). On en ignore le nombre, toutefois. Leurs habits sont secs, même s'ils ont été cinq jours en mer, disent-ils. Ils ne paraissent pas affamés ou épuisés. On sent qu'ils mentent, mais on les accueille à l'université de Saint John's, avant de les transporter à Montréal par avion. Bon prince, le gouvernement du Québec les loge au *Reine-Élizabeth*, en attendant qu'on les amène à Ottawa, en avion toujours, aux frais de l'État,



pour les questionner. Ils continueront de mentir, jusqu'au moment où le consulat canadien de Hambourg mettra la main sur la liste des cent cinquante Tamouls qu'un bateau, parti du port clandestinement, a lâchés au large de Terre-Neuve, assez loin pour qu'on croit à la fabulation, mais pas trop pour que ces émigrés payants n'en souffrent pas. Il s'agit, en somme, qu'on prenne pitié de ces gens dont on est censé avoir abusé, mais qui ont accepté de jouer la comédie.

Malgré cela, on les accepte au Canada pour un an.

Qu'on garde les familles accompagnées de bébés ou de jeunes enfants, je serais tout à fait d'accord, mais qu'on ait accepté une farce aussi mal imaginée, c'est lamentable. Québec, comme Ottawa, la considèrent comme une chose presque normale. Que seront ces futurs citoyens qui sont capables d'imaginer une telle comédie et de mentir aussi effrontément ?

299

Comment pourra-t-on refuser notre porte à ceux qui se présenteront honnêtement par la voie régulière ou malhonnêtement, en imaginant quelque farce ou quelque comédie du même acabit ?

### 17 août

Le père était tailleur; il est devenu un grand tailleur et s'est enrichi. C'est lui qui a fait construire cette très belle maison de pierre à Outremont, face au square Kelvin. Il y habita avec sa fille jusqu'à sa mort ou, tout au moins, jusqu'à ce qu'elle épousât un peintre peu connu, mais à qui elle apporta le moyen de voyager, de se former, de rencontrer des artistes qui exercèrent sur lui une profonde influence. Il était très ami de Morrice, dont une partie de l'oeuvre se retrouve au musée de Montréal; il était aussi l'ami de mon frère Marcel.

Il s'appelait John Lyman.

Après avoir voyagé en Europe, il revint au Canada, où il joua un rôle dans l'évolution de la peinture dans notre pays; il présida la Société d'art contemporain où se réunissaient les jeunes peintres en réaction contre l'académisme de l'École des beaux-arts et de Charles Maillard, en particulier.

J'ai sous les yeux deux très jolies peintures, l'une de la femme de Lyman et l'autre de M<sup>me</sup> L. de G.-Beaubien. La première est de Lyman et la seconde, de Charles Maillard que Lyman, comme



les autres, détestait. Et cependant, cette peinture de M<sup>me</sup> Beaubien ne méritait pas la hargne des Jeunes Turcs de Montréal. Mais pour le reste de son oeuvre, je ne discute pas, sauf, peut-être, ce nu planétaire et de couleurs très vives que j'ai aimé. *De gustibus non disputandum*, disait-on. C'est mon seul argument, car je comprends que la peinture de M. Maillard ait pu soulever l'ire des jeunes peintres, dont mon frère était, tant celui-là était loin d'eux dans un domaine en pleine évolution. Alfred Laliberté, dans *Les Artistes de mon temps*, note que s'il était dur parfois dans ses relations avec son personnel, il était un bon peintre <sup>4</sup>.

300

La peinture de Lyman est de 1939.

John Lyman et sa femme vécurent longtemps à Montréal, mais pas dans cette bien belle maison d'Outremont, qu'ils vendirent à l'ancien directeur de *La Patrie*. Depuis, la maison est occupée par un juge de la Cour d'appel, savant et cultivé.

Et puis, le peintre et sa femme décidèrent d'aller dans les Barbades accueillantes. Il y mourut un jour, et sa femme disparut elle-même d'une manière tragique qui surprit ses amis, dit-on. Mais faut-il croire tout ce qu'on dit ?

J'ai de Lyman une assez belle toile représentant un paysage des cantons de l'Est. Elle a une grâce, une retenue dans le coloris et une correction du dessin qui rappellent la distinction et le charme discret de son auteur. Je la préfère à cette peinture de l'artiste qu'on trouve dans un magnifique catalogue de R. H. Hubbard, que je feuilletais ce matin pour me consoler des propos de ces hommes politiques chargés de nous expliquer l'aventure Tamoul, terminée en farce : comédie que l'on a jouée et dont on se réjouit, aussi bien du côté de Québec que d'Ottawa dans certains milieux. Quelle désolante aventure, encore une fois !

---

<sup>4</sup>P. 250.

Dans ce catalogue de M. R. H. Hubbard (mon collègue de la Société royale du Canada), je trouve la reproduction d'une toile de Mary Bouchard, dont j'ai une version, héritée de mon frère Marcel, qui avait dans son atelier quelques-unes des oeuvres de l'artiste de Charlevoix. Nous nous les étions séparées, ma soeur et moi, après sa mort.

Mary Bouchard est décédée elle-même en 1945, comme mon frère Marcel. Je n'ai jamais su s'il avait acheté les toiles ou les avait en dépôt pour les vendre. Il est curieux que ce n'est qu'un demi-siècle plus tard que je me sois posé la question. En toute sincérité, je ne m'étais jamais demandé comment elles étaient venues là.

301

**1<sup>er</sup> Janvier 1991 <sup>5</sup>**

Avec le décès de M. Eric Pearce, nous perdons un vieil ami de la Revue et du groupe Sodarcac. Que de précieux services il nous a rendus ! Au départ du Groupe d'abord, en collaboration avec un autre vieil ami, M. Jean Redier. Puis, dans le dédale du métier, que de conseils il nous a donnés, que d'avis techniques il nous a prodigués !

Je tiens à lui rendre ici un hommage que me dictent l'amitié et la reconnaissance venues d'un passé lointain.

M. Pearce était un technicien remarquable; en effet, s'il connaissait la technique à fond et, en particulier, ce monde spécialisé qu'est la réassurance, vieille comme Lloyd's, complexe, éprouvante, il se livrait à son métier avec la plus grande conscience. Il était aussi curieux de vocabulaire. Les milieux anglais et français lui doivent un lexique français-anglais et anglais-français fait il y a plusieurs années et encore très valable. Ce livre contient des termes d'assurance et de réassurance dont certains ont peut-être changé de sens exact, mais dont l'analyse reste encore très intéressante. Et que d'autres études fouillées il a faites, comme celles que la Revue a publiées en 1979 sur la réassurance et sa technique et en 1984 et 1986 sur le rôle de l'ombudsman en Angleterre.

---

<sup>5</sup>Je fais ici une exception à la règle établie, à l'occasion du décès de mon ami Pearce, survenu en décembre 1990.

---

À Madame Pearce, je présente mes très sincères condoléances et cet hommage que je tiens à rendre à son mari dans cette revue à laquelle il a montré à plusieurs reprises un grand intérêt. Qui plus que Madame Pearce sait comme son mari était simple de manières, dévoué à sa famille mais aussi à son métier, qu'il connaissait à fond. Une autre chose le caractérisait, c'était le goût du travail bien fait; il l'avait gravé en lui.